

Ecrit par Echo du Mardi le 1 mars 2024

Assurance chômage : quels pays sont les plus généreux en Europe ?

Le montant de l'assurance chômage en Europe

Montant de l'indemnité chômage en pourcentage du salaire de référence ou montant forfaitaire/de base en 2023*

■ > 80 %

■ 70-80 %

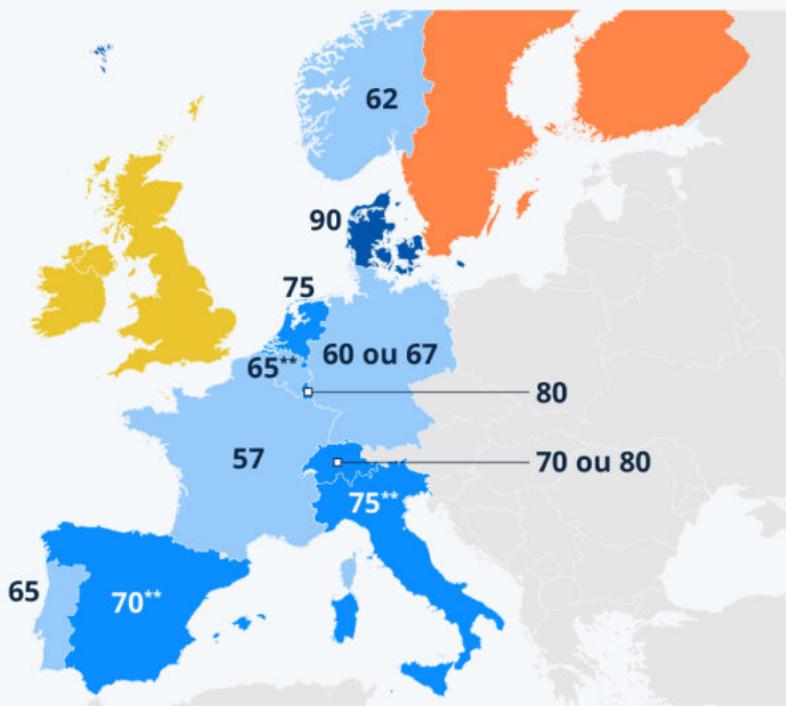
■ 57-69 %

■ Montant forfaitaire

76 à 95 €/semaine au R.U.
et 99 à 220 €/semaine en Irlande

■ Assurance de base

37 €/jour en Finlande
et 1 009 €/mois en Suède



* La durée d'indemnisation varie en général de 6 à 24 mois (sauf Belgique : en principe illimitée).

** Système d'indemnités dégressif.

Source : Unédic




Ecrit par Echo du Mardi le 1 mars 2024

Après deux réformes entrées en vigueur en 2021 et 2023, l'[assurance chômage](#) reste dans le viseur du gouvernement français. Lors d'un entretien le mardi 27 février 2024, le Premier ministre Gabriel Attal a promis de « continuer à réformer » afin de « réduire nos déficits ». À cet égard, il s'est dit favorable à ce qu'on « rouvre le chantier » de l'assurance chômage afin d'avoir « un modèle social qui incite davantage à l'activité ».

Le modèle français d'assurance chômage a longtemps été perçu comme le plus généreux en Europe, mais qu'en est-il vraiment aujourd'hui ? Comme le révèlent les données compilées par l'[Unédic](#), qui a comparé l'assurance chômage dans quinze pays européens en 2023, sur le volet du montant de l'indemnité, la France ne fait pas partie des meilleurs élèves.

L'assurance chômage en France assure 57 % du salaire journalier de référence, soit un taux nettement inférieur à celui pratiqué au Danemark, pays le plus généreux avec une indemnité couvrant 90 % du salaire de référence, au Luxembourg (80 % du salaire de référence brut), en Suisse (70 ou 80 %), au Pays-Bas (75 %) ou encore en Italie (75 % et dégressif à partir du 6e mois : -3 % par mois). À l'image de l'Italie, deux autres pays ont fait le choix d'une allocation dégressive pour les demandeurs d'emploi : l'Espagne avec 70 % du salaire de référence pendant les 180 premiers jours puis 60 % ensuite, ainsi que la Belgique, où le taux s'élève à 65 % pendant les trois premiers mois avant de diminuer en plusieurs phases (selon la situation personnelle).

Comme le met en avant notre carte, la Suède, la Finlande, le Royaume-Uni et l'Irlande se démarquent, puisque dans ces pays le montant de l'assurance [chômage](#) n'est pas fixé en fonction du salaire de référence. En Suède et en Finlande, on trouve une assurance de base de respectivement 1009 euros et 1110 euros par mois. Tandis qu'outre-Manche, il s'agit d'un forfait qui peut monter jusqu'à 880 euros par mois en Irlande et jusqu'à 380 euros mensuels au Royaume-Uni. Le régime britannique apparaît ainsi comme le moins généreux pour le montant de l'assurance chômage.

Quant à la durée d'indemnisation, elle varie en général de 6 à 24 mois selon les pays et la situation des demandeurs d'emploi, sauf en Belgique, où elle est en principe illimitée. En France, la durée maximale d'indemnisation peut aller jusqu'à 2 ans environ, et ce chiffre est similaire en Espagne, en Allemagne et au Danemark par exemple. En revanche, la durée maximale de versement des allocations est inférieure au Portugal (18 mois), au Luxembourg (12 mois), en Irlande (9 mois), au Royaume-Uni (6 mois) et en Suède (300 jours ou 450 jours si enfant à charge).

De Tristan Gaudiaut pour Statista